

Les enjeux cachés de l'élection présidentielle en Côte d'Ivoire

Regard d'un observateur

Saturnin Cloud
BITEMO, Jésuite
(Congo-Brazza).
Membre de l'équipe
du Centre socio-
culturel Saint Pierre
Claver à Tambacounda
(Sénégal)
crbitemo@yahoo.fr

Ce 25 octobre, sauf changement, les Ivoiriens seront appelés aux urnes pour accomplir leur devoir civique et élire un nouveau Président de la République. Cinq ans plus tôt, ce scrutin se terminait par une crise sociale et politique mettant gravement en cause l'existence, la bonne marche et l'intégrité même de l'Etat, une grave crise qui ébranla les fondements socio-juridiques de ce pays. 3000 morts entre novembre 2010 et avril 2011, tel en fut le bilan macabre. Cette cruauté nous est rappelée par les images effroyables de destruction massive, dont le siège même du pouvoir. Tout un symbole. Aujourd'hui, les stigmates de cette barbarie sont encore perceptibles dans la vie du pays et de ses habitants. Mais, situer les causes de cette crise uniquement dans l'événementiel, c'est faire preuve de superficialité. Il faut remonter le temps pour comprendre la source profonde de cette guerre. En effet, la fin de règne prolongé du président Houphouët-Boigny (décembre 1993) ouvrit une période difficile où l'histoire politique de la Côte d'Ivoire connut des convulsions profondes et inquiétantes, marquée par la crise économique, la crise identitaire, les violences meurtrières, le coup d'Etat et les règlements de comptes. C'est donc dans une attente mêlée d'inquiétude et d'espoir que ce peuple, déjà traumatisé (mais qui en même temps panse courageusement ses plaies), se prépare à se rendre aux urnes.

Eu égard à l'histoire récente de ce pays, les Ivoiriens eux-mêmes, les analystes et observateurs de la vie politique africaine en général, et ivoirienne en particulier, s'accordent sur les enjeux essentiels de cette élection qui peuvent être formulés comme suit : d'abord la consolidation des efforts consentis par toutes les parties, pour le retour effectif de la paix, efforts déjà visibles avec la normalisation de la situation socio-économique et la réunification du pays ; ensuite la réconciliation de tous les Ivoiriens dans leur diversité culturelle et politique.

Certes, la réconciliation demeure fragile car quelques partisans de Laurent Gbagbo n'ont pas encore dépassé la frustration de l'emprisonnement de leur « leader » et l'impunité des tenants de l'ancienne rébellion. Cependant, un des principes de l'Etat moderne, rappelle Ntima Nkanza ⁽¹⁾, est que nous vivons dans une même « cité » et sommes des « compatriotes », ceux qui appartiennent à la même « patrie » et forment une *nation*. Car, ces concepts de *citoyen* et *compatriote* ne visent pas avant tout des liens de consanguinité biologique. L'homme, dans cette vision, est avant tout citoyen d'une *nation*, un terme qui englobe le partage d'une culture, d'une histoire, d'une langue et d'une ascendance communes. C'est ce sentiment d'appartenance qui permet de créer et d'adopter des formes d'être-ensemble destinées à rendre viable l'existence de tous. Le contraire n'est pas possible.

Faire la paix consiste à tourner définitivement la page de plus de quinze ans de violences, d'incertitudes, de divisions et d'exclusions qui ont endeuillé et détruit ce beau pays, avec le fameux concept de l'"ivoirité" lancé au début des années 90. Une véritable boîte de Pandore d'où allaient sortir tous les maux dont ce pays souffre encore aujourd'hui.

Le fameux article 35 ⁽²⁾ de la Constitution de 2000 portant sur l'éligibilité à l'élection présidentielle refait surface. N'est-ce pas une instrumentalisation politique pour empêcher certains politiques comme Ouattara, dont on mettait en cause la nationalité, de se porter candidat ? La question n'est pas sans fondement. En 2011, Ouattara s'est présenté sur base d'une ordonnance prise par le président Gbagbo après la rencontre de Pretoria en 2005, en s'appuyant sur l'article 48 de la même constitution ⁽³⁾. Gbagbo était clair. Ouattara ne devait être candidat que pour cette élection (2011). Jusqu'alors, cette même constitution régit l'Etat ivoirien. Et cet article n'a pas encore été modifié. C'est sûr

1 Cf. Ntima NKANZA, « Crise de société et crise d'identité dans la vie consacrée » in *Telema*, janvier 2004.

2 Voici l'article 35 de la Constitution ivoirienne du 23 juillet 2000.

« Le Président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct. Il n'est rééligible qu'une fois. Le candidat à l'élection présidentielle doit être âgé de quarante ans au moins et de soixante-quinze ans au plus. Il doit être ivoirien d'origine, né de père et de mère eux-mêmes ivoiriens d'origine. Il doit n'avoir jamais renoncé à la nationalité ivoirienne. Il ne doit s'être jamais prévalu d'une autre nationalité. Il doit avoir résidé en Côte d'Ivoire de façon continue pendant cinq années précédant la date des élections et avoir totalisé dix ans de présence effective. L'obligation de résidence indiquée au présent Art. ne s'applique pas aux membres des représentations diplomatiques et consulaires, aux personnes désignées par l'Etat pour occuper un poste ou accomplir une mission à l'étranger, aux fonctionnaires internationaux et aux exilés politiques. Le candidat à la Présidence de la République doit présenter un état complet de bien-être physique et mental dûment constaté par un collège de trois médecins désignés par le Conseil constitutionnel sur une liste proposée par le Conseil de l'Ordre des Médecins. Ces trois médecins doivent prêter serment devant le Conseil constitutionnel. Il doit être de bonne moralité et d'une grande probité. Il doit déclarer son patrimoine et en justifier l'origine. »

3 Article 48 : « Lorsque les Institutions de la République, l'indépendance de la Nation, de l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacées d'une manière grave et immédiate, et que le fonctionnement régulier des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le Président de la République prend les mesures exceptionnelles exigées par ces circonstances après consultation obligatoire du Président de l'Assemblée nationale et de celui du Conseil constitutionnel. »

que le pouvoir actuel n'en a pas fait une priorité face aux défis auxquels il était confronté après la grave crise postélectorale de 2011. Mais le silence observé sur cette question par les autorités ivoiriennes actuelles suscite tout de même quelques inquiétudes. Un silence qui légitime en quelque sorte le comportement belliqueux des partisans de l'ancien Président, avec des manifestations parfois violentes observées ces derniers temps dans quelques villes du pays.

Pour ces élections d'octobre en Côte d'Ivoire, vu le paysage politique actuel du pays, le président sortant, Alassane Ouattara, part favori. Ce n'est, pour nous, ni un parti pris ni un manque de considération pour les autres candidats, et encore moins, pour nous substituer (quelle prétention !) au peuple ivoirien, seul détenteur de souveraineté sur le choix du Président de la République. Mais, tout observateur averti de la vie politique ivoirienne penche dans ce sens. Beaucoup d'éléments font peser la balance de son côté. Il s'agit d'abord du soutien politique (un soutien de taille) avec la plateforme RHDP (Rassemblement des Houphouëtistes pour la Démocratie et la Paix). Une plateforme regroupant le PDCI (Parti Démocratique de Côte d'Ivoire), l'ancien parti unique dirigé par H.K. Bédié, le RDR (Rassemblement des Républicains), le parti au pouvoir, le MFA (Mouvement des forces d'Avenir), l'UDCI (Union démocratique de Côte d'Ivoire), et l'UDPCI (Union pour la Démocratie et la Paix en Côte d'Ivoire) de l'ancien président Robert Gueï. Ensuite, il faudrait aussi prendre en compte le soutien de la communauté internationale. Il convient enfin de souligner tout le travail de relance économique et de stabilisation du pays en quatre ans de règne. Mais, il faut vite préciser que n'importe quel autre homme politique au cœur droit, quand les institutions sont fortes et justes, est en mesure de faire le travail abattu par Alassane Ouattara, le président sortant.

Les neuf autres candidats ⁽⁴⁾ en lice pour la même présidentielle sont aussi des hommes et des femmes bien fûtés et bien trempés lorsqu'on regarde leur riche expérience tant professionnelle qu'académique. Ils ne déméritent pas pour assumer cette noble charge. Mais, la dispersion dont ils font preuve dans leur rang n'est pas de nature à inquiéter le candidat Ouattara. Ce qui pousse à penser qu'ils ont d'autres objectifs : s'assurer d'une éventuelle place dans le gouvernement d'union nationale pour les uns (on soupçonne Ouattara de s'y atteler à présent pour remédier à un déficit d'engagement pour la réconciliation des Ivoiriens) ; reprendre la place dans le jeu politique pour d'autres (surtout les ex-collaborateurs de l'ancien président) ; se lancer dans les élections législatives et enfin annoncer déjà les couleurs pour 2020, en tous cas pour les plus jeunes d'entre eux. Tous les yeux sont braqués vers l'horizon 2020. Tels sont

4 Voici les neuf autres candidats : Pascal Affi N'Guessan, Charles Konan Banny, Amara Essy, Siméon Konan Kouadio, Henriette Lagou Adjoua, Mamadou Koulibaly, Kouadio Konan Bertin, Jacqueline-Claire Kouangoua et KacouGnangbo.

les enjeux inavoués de cette élection de 2015. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le fameux appel de Daoukro, lancé en septembre 2014 par Henry Konan Bédié, patron du PDCI, un des plus grands partis du pays, qui soutient la candidature d'Alassane Ouattara, du RDR, aux élections présidentielles de 2015. Il ne faut pas s'époumoner pour une élection déjà réglée en avance, sans « grands enjeux ».

Est-ce pour autant qu'il faille décerner à Henry Konan Bédié, *ipso facto*, le prix d'un grand homme politique ? Je ne le pense pas. La manière a fait défaut dans sa prise de position. Comme c'est le grand argentier du parti, il a décidé, sans élégance, sans respect des textes régissant ledit parti. Beaucoup de cadres et militants du parti s'y sont opposés ouvertement et en réaction, trois d'entre eux (5) se sont présentés aux prochaines élections présidentielles. Un visionnaire ? Non plus. Sinon, ce pays ne serait pas là où il est maintenant, en train de panser ses plaies. Un réaliste ? Sans doute. Il épargne, peut-être, au pays, de nouvelles secousses pour rien. Un gourmand ? Peut-être aussi. Il devrait avoir un traitement spécial de la part du pouvoir. La « voix » de la France enfin ? C'est une hypothèse à ne pas négliger. L'ancienne métropole reste influente dans ce pays. Présence encore renforcée devant les enjeux économiques énormes avec la reconstruction du pays, la montée en puissance de la présence chinoise et la position stratégique de la Côte d'Ivoire dans la sous-région. *In fine*, est-ce vraiment la démocratie tout cela ? Vivement la fin de ces arrangements bidons pour laisser la place à la vraie démocratie, qui se caractérise par un débat public autour d'un projet de société mobilisateur.

Ainsi qu'on peut le voir, le grand enjeu de cette élection, c'est l'après Ouattara, en 2020. L'appel de Daoukro signale aussi qu'en cette période, l'actuel parti au pouvoir, le RDR, soutiendra le candidat du PDCI-RDA.

Quid des autres partis signataires comme le MFA, l'UPCY ou l'UPDCI ? Vaste projet, mais qui aura sans doute quelques difficultés à prendre forme. En 2020, les jeunes loups de la politique ivoirienne monteront au créneau pour revendiquer leur tour. Une nouvelle génération d'hommes politiques devrait remplacer celle de tous ceux et celles qui ont côtoyé ou travaillé avec Houphouët-Boigny, le premier président (1960-1993). Et parmi eux, ceux qui ont pris les armes à la fin des années 90 et début des années 2000 et leurs complices. Par peur de la justice nationale ou internationale à laquelle ils n'échapperont sans doute pas, à cause de leur passé peu recommandable, tous les anciens « rebelles » chercheront à s'agripper au pouvoir protecteur. Plus que les biens matériels, leur sécurité et leur avenir seront leur seule préoccupation dans une Côte d'Ivoire ouverte, où les jeunes seront de plus en plus exigeants envers leurs mandataires. Les questions de justice, de paix, de

5 Charles KonanBanny, Amara Essy et Kouadio Konan Bertin.

liberté, d'égalité seront au cœur de leurs attentes dans un très proche avenir. La jeunesse, couche la plus redoutable dans tous les pays ayant pour principaux problèmes les conditions d'études, l'emploi, la promotion professionnelle et l'accès aux services sociaux de base, l'idéologie qui convient pour la contenir en tout temps, ne me semble être ni la révolution, ni le réformisme, souligne Didier Ngabayé⁽⁶⁾ mais bien la « réfolution », en ce qu'elle assure l'adéquation entre les aspirations réelles des populations, la modernité des institutions et celle des mentalités des acteurs chargés de les animer. Les images choquantes et troublantes de ces milliers de cadavres des migrants ballotés par des flots en furie ou engloutis dans le grand ventre de la méditerranée vont aiguïser l'attente de résultats envers tous les décideurs ivoiriens et africains. Un nouveau vent sur le rapport au pouvoir est en train de souffler en Afrique. L'exemple burkinabé fera des vagues et sera le détonateur d'un renouveau dans la manière de faire et de gérer la *res publica* sous nos tropiques. Les deux Congo qui jouent avec le feu quant au respect de la loi fondamentale du pays risquent de subir cette furie de la jeunesse. Plus rien ne sera plus comme avant.

Si, pour finir avec les élections en Côte d'Ivoire, des nouvelles alliances politiques sont déjà en vue avec les ennemis d'hier, notamment le FPI, Front Populaire Ivoirien, parti de l'ex-président Laurent Gbagbo, d'ici 2017 déjà, tout devrait être mélangé en Côte d'Ivoire. Peut-être, cette fois-ci, pour le bien du pays et de l'Afrique. ■

6 Didier Ngabayé, « Abus de langage dans le discours politique congolais et nécessité de la réfolution institutionnelle », in *La semaine africaine* n° 3527, du vendredi 11 septembre 2015.